



# TEP

BPJEPS APT

Activités Physiques  
pour Tous

## TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES

Session 2025 / 2026

### LES EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION :

Les exigences préalables ont pour but de vérifier les compétences du candidat à suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder à la mention « **éducateur sportif** », spécialité « **Activités Physiques pour Tous** », du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS).

### LE CANDIDAT DOIT AVOIR :



**Certificat médical de non-contre-indication** à la pratique sportive datant d'au moins un an de la mention visée.

**PAGE 5**



Une **photocopie (recto-verso)** de la **carte d'identité** en cours de validité pour la constitution du dossier et la présentation de l'originale lors du passage aux tests



La **fiche d'inscription complétée avec photo d'identité**

**PAGE 3**



**35€** en espèce ou par chèque à l'ordre de **COTENTIN SPORTS FORMATIONS**

Arrêté du 4 avril 2018 - annexe IV

# ÊTRE CAPABLE DE RÉALISER LES DEUX TESTS SUIVANTS :

## TEST 1

### TEST NAVETTE « LUC LEGER »

Palier 8 pour les hommes / Palier 6 pour les femmes

## TEST 2

### PARCOURS D'HABILETE MOTRICE

Inférieur à 1:46 pour les hommes / Inférieur à 2:06 pour les femmes

La validité des TEP est nationale.

Pour plus d'informations sur ces deux épreuves, vous pouvez consulter le site internet de la formation :

 **PAGE TEP APT**

*Le descriptif complet des deux tests ci-dessus peut être consulté sur l'annexe IV de l'arrêté du 4 avril 2018 portant création de la mention « Activités Physiques pour Tous » du Brevet Professionnel, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport ».*

## CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

**1 SEMAINE AVANT LA DATE DE PASSAGE**

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :**

MINIMUM 8 INSCRITS / SESSION

MAXIMUM 40 INSCRITS / SESSION

**TARIF DE 35€**

## LES CONTACTS

CONTACT



**Sébastien HERMAN** - Responsable pédagogique

 [sebastien.herman@cotentinsportsformations.fr](mailto:sebastien.herman@cotentinsportsformations.fr)

 07 68 59 12 35



# ÊTRE CAPABLE DE RÉALISER LES DEUX TESTS SUIVANTS :

## TEST 1

### TEST NAVETTE « LUC LEGER »

Palier 8 pour les hommes / Palier 6 pour les femmes

## TEST 2

### PARCOURS D'HABILETE MOTRICE

Inférieur à 1:46 pour les hommes / Inférieur à 2:06 pour les femmes

La validité des TEP est nationale.

Pour plus d'informations sur ces deux épreuves, vous pouvez consulter le site internet de la formation :

 [PAGE TEP APT](#)

*Le descriptif complet des deux tests ci-dessus peut être consulté sur l'annexe IV de l'arrêté du 4 avril 2018 portant création de la mention « Activités Physiques pour Tous » du Brevet Professionnel, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport ».*

## CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

**1 SEMAINE AVANT LA DATE DE PASSAGE**

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :**

MINIMUM 8 INSCRITS / SESSION

MAXIMUM 40 INSCRITS / SESSION

**TARIF DE 35€**

## LES CONTACTS

CONTACT



**Romain DUGELAY** - Responsable pédagogique

romain.dugelay@cotentinsportsformations.fr

 07 66 92 67 13



# FICHE D'INSCRIPTION

## Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP)

DIPLÔME : BPJEPS

SPÉCIALITÉ : Activités Physiques pour Tous

35€ - LUC LÉGER + PARCOURS D'HABILETE MOTRICE

### INFORMATIONS DU CANDIDAT : \*Obligatoire

NOM D'USAGE\* : .....

NOM DE NAISSANCE\* : .....

Prénom\* : .....

Genre\* :  Homme  Femme

Date de naissance\* : .....

Lieu de naissance\* : .....

Département de naissance\* : .....

Nationalité\* : .....

Adresse postale complète\* : .....

Code postal\* : .....

Ville\* : .....

Téléphone\* : .....

Adresse e-mail\* : .....

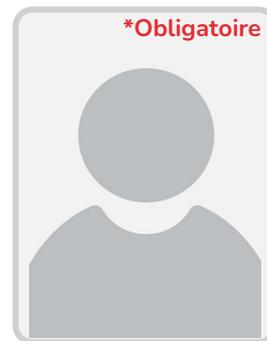
Dernier diplôme obtenu\* : .....

Contact en cas d'urgence : NOM et Prénom\* : .....

Téléphone\* : ..... Lien de parenté\* : .....

Accord sur l'utilisation des données :  Je suis d'accord et j'accepte

L'utilisation des données personnelles est obligatoire pour l'inscription des tests d'exigences préalables à l'entrée en formation. Ces données nous permettent de traiter vos informations, de vous inscrire sur les déclarations de résultat et de générer des documents. Pour plus d'informations sur l'utilisation de vos données personnelles : [www.cotentinsportsformations.fr/utilisation-donnees/](http://www.cotentinsportsformations.fr/utilisation-donnees/)



## ENGAGEMENT

Je souhaite m'inscrire au TEP du diplôme « **BPJEPS** » mention « **Éducateur Sportif** », option « **Activités Physiques pour Tous** » pour la session de :

**Samedi 17 mai 2025**

 COMPLEXE DE NOUAINVILLE

**Samedi 7 juin 2025**

 COMPLEXE À SAINT-LÔ

**Samedi 28 juin 2025**

 COMPLEXE DE NOUAINVILLE

**Samedi 30 août 2025**

 COMPLEXE DE NOUAINVILLE

Une convocation vous sera adressée ultérieurement par mail

Fait le : .....

À : .....

**SIGNATURE :**

## COMMENT RENDRE LE DOSSIER ?

Le dossier d'inscription au TEP est à retourner par courrier postal ou par e-mail à :

 **COURRIER POSTAL**

**COTENTIN SPORTS FORMATIONS**

125 Rue Baptiste Marcet,  
Cherbourg-En-Cotentin 50110, France

 **E-MAIL**

[contact@cotentinsportsformations.fr](mailto:contact@cotentinsportsformations.fr)



**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE  
SERA PAS CONSIDÉRÉ ET TRAITÉ.**

# CERTIFICAT MÉDICAL

Daté d'au moins un an.

Je soussigné(e) ..... docteur en médecine, certifie avoir  
examiné ce jour, monsieur / madame .....  
et avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication à :

La pratique et à l'enseignement des Activités Physiques pour Tous **APT**

La pratique des examens des Tests d'Exigences Préalables **TEP**

Fait le : .....

À : .....

**CACHET DU MÉDECIN**

**SIGNATURE DU MÉDECIN**

Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap : la réglementation du diplôme prévoit que le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.

Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le(la) candidat(e) vers le dispositif mentionné ci-dessus. Dans ce cas, le candidat doit prendre contact avec le référent handicap de la DRAJES de son lieu de résidence.